Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 11 (1940)

Heft: 3

Artikel: L'industrie du fer dans le Jura bernois au milieu du siècle passé : extrait du rapport sur la troisième Exposition de l'industrie suisse, Berne 1857

Autor: Quiquerez, M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-825621

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

P34

ONZIÈME ANNÉE N° 3 MAI 1940

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L'A. D. I. J.

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Secrétariat et administration : M. **R. STEINER** **Delémont — Tél. 2.15.83**	Présidence de l'A.D.I.J.: M. **F. REUSSER** **Moutier — Tél. 9.40.07**	Caissier de l'A. D. I. J. : M. **H. FARRON** **Delémont — Tél. 2.16.57**

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel:** fr. 3.—; le numéro : fr. 0.50. — **Annonces :** S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J., Delémont.

SOMMAIRE:

L'industrie du fer dans le Jura bernois au milieu du siècle passé.
Communications officielles.

Extrait du rapport sur la troisième Exposition de l'industrie suisse, Berne 1857

Rédigé par M. Quiquerez, membre du jury, ingénieur des mines du Jura bernois

L'industrie du fer dans le Jura bernois au milieu du siècle passé

Nous avons eu la bonne fortune de mettre la main sur le rapport concernant la troisième exposition de l'industrie suisse, tenue à Berne en 1857. Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt la partie qui traite de l'extraction du minerai de fer dans le Jura, de sa transformation en fonte et en fer forgé. Il faudrait ne pas être un bon Jurassien, pour ne pas regretter le déclin progressif de cette industrie qui a été, à un moment donné, la principale de la région.

Le Jura bernois est la seule partie de cette chaîne de montagnes qui ait jusqu'ici fourni du minerai aux forges de la contrée en sorte de leur assurer une longue existence. Les fonderies bâties à diverses époques, en dehors de ce rayon, n'ont pas tardé à péricliter faute de minerai. Les découvertes même qu'on fait de temps en temps dans d'autres parties du Jura n'offrent pas assez d'importance pour oser risquer la construction de nouvelles fonderies.

En effet les mines de fer pisolithique (Bohnerz) du Jura ne forment pas des filons continus, mais seulement des amas, des nids de la plus grande irrégularité dans leur étendue et dans leur répartition. Ce n'est même que dans la vallée de Delémont et seulement dans une petite partie de celle-ci que ce minerai s'offre en une plus grande abondance, mais toujours avec la même incertitude pour les recherches et l'importance des gîts métallifères.

Ce petit espace de pays fournit cependant des mines à onze fonderies, dont six situées dans le canton de Berne, une dans le canton de Soleure, deux sur le territoire français, mais à l'extrême frontière bernoise, et deux autres plus avant dans l'empire français.

Avant 1830 il n'y avait que trois fonderies dans le Jura bernois et une à Lucelle, mais depuis lors leur nombre s'est accru successivement. Chaque fonderie peut consommer annuellement de 18 à 24 mille cuveaux ou hectolitres de mine ; toutefois deux forges françaises n'en ont tiré jusqu'ici que 12 mille hectolitres pour elles deux. Ce minerai rend à la fusion 41 à 43 pour cent, et le cuveau de mine, pesant 295 à 400 livres, donne aussi environ 168 livres de fonte de fer. La fonderie de la Cluse, canton de Soleure, est la seule qui tire encore quelques mines, à peu près le quart de son approvisionnement, des minières de la vallée de Balstal, en dehors de celle de Delémont. Il y a 10 ans, la consommation des mines de fer du Jura bernois ne s'élevait qu'à 64 mille cuveaux, et depuis trois ans elle dépasse 134 mille et va toujours en augmentant.

Près de 700 hommes sont occupés à l'exploitation des mines avec un assez grand nombre de chevaux. La profondeur des minières varie beaucoup et elle dépasse quelquefois 400 pieds.

Les forges du Jura sont exploitées par quatre grandes sociétés au moyen d'un capital de près de huit millions.

1) La plus ancienne est celle d'Undervelier (1084 et 1353) ; elle possède les établissements suivants :

a) A Undervelier, un haut-fourneau avec 5 feux d'affinerie, des marteaux, des martinets, des cylindres, des laminoirs, une tolerie et les accessoires. On y construit actuellement une machine à vapeur qui s'échauffera avec le gaz du fourneau, et qui suppléera aux eaux de la Sorne souvent trop faibles pour faire mouvoir tous les rouages.

A cet établissement est jointe une petite fabrique de briques réfractaires dont la matière première se tire du val de Sornetan. Ces argiles sont d'une qualité si supérieure qu'on en peut construire les haut-fourneaux, en tassant simplement cette terre sur place et sans la convertir en briques.

b) A Courrendlin, sur la Byrse, un haut-fourneau et un feu de forge.

c) A Reuchenette, sur la Suze, un feu de forge et accessoires.

La Société d'Undervelier ne fait point de sablerie avec ses fontes ; elle les convertit toutes en fer forgé, laminé, martiné et en tôle. La réputation de celui-ci lui a déjà valu une médaille d'argent à l'exposition de 1848.

Depuis plus de dix ans cette société s'occupe de l'emploi de la tourbe pour la fabrication du fer, et après de nombreux et dispendieux essais elle vient enfin de réussir à employer le seul charbon de tourbe pour fondre la mine, affiner et convertir le fer en barres et en feuilles de tôles dans les mêmes dimensions et qualités que les fers traités au charbon de bois. Elle ne s'est servie pour cette opération que du charbon de tourbe fait d'après les procédés les plus élémentaires, mais elle est actuellement occupée à construire des appareils pour carboniser à vases clos, avec l'espoir d'un plein succès et de pouvoir réduire la dépense du combustible. Ces essais sont dus aux travaux intelligents et persévérants de M. Helbling, directeur des forges d'Undervelier, qui a suivi avec attention la marche des recherches faites en Europe sur le mode d'employer la tourbe à la sidérurgie. Il ne manque plus à sa découverte que de se procurer assez de charbon de tourbe dans les abondantes tourbières du voisinage pour continuer une fabrication qui vient de donner un aussi heureux résultat.

Voulant mettre le public à portée de comparer les fers travaillés à la tourbe avec ceux affinés au charbon de bois, il les a exposés non-seulement à côté de ces derniers sortis de ses propres ateliers, mais encore près de ceux des autres forges du Jura qui ont, avec Undervelier, la réputation de produire les meilleurs fers de la Suisse et peut-être de l'Europe. A l'épreuve comparative de ces divers fers, faite par les experts de l'Exposition, les fers à la tourbe n'ont rien laissé à désirer, et se sont comportés absolument comme leurs voisins.

Toutefois les fers exposés n'étant encore que le résultat des premiers essais complètement au charbon de tourbe, on doit encore attendre quelle sera la réduction de dépense qu'apportera ce nouveau mode de fabrication. Puisse-t-il être favorable à la sidérurgie qui a grand besoin de trouver un combustible propre à diminuer la trop grande consommation du bois et le prix des fers qui en est la suite.

Les forges d'Undervelier et dépendances produisent annuellement passé 54 mille quintaux de fonte. Elles emploient de 360 à 400 ouvriers, dont près de la moitié est occupée dans les forêts, dans les mines et au voiturage avec plus de cent chevaux.

2) La maison de Léonard Paravicini, de Bâle, 1141, exploite dans le Jura un groupe de forges qu'elle tient à bail de la société de Bellefontaine et dépendances, et un autre groupe qu'un de ses membres possède en toute propriété.

a) Les forges de Bellefontaine, sur le Doubs, se composent d'un haut-fourneau, de quatre feux d'affinerie, de marteaux, martinets, cylindres, laminoirs et accessoires, d'une tôlerie, d'une tréfilerie, pointerie, clouterie, chaînerie et autres ateliers pour la fabrication des vis à bois et de divers objets de fer. Il y a une étamerie et une plomberie pour les tôles, des appareils pour la confection des câbles électriques sous lacustres, la première qu'on ait établie en Suisse. Un de ces câbles, exposé à Paris en 1855, a mérité une médaille de bronze. On en voit figurer deux échantillons à l'exposition actuelle, l'un appartenant au câble placé dans le lac de Lucerne sur une longueur de passé neuf mille pieds, en deux seuls bouts.

L'étamerie de Bellefontaine est également la seule qui existe en Suisse, et ses fils de fer ne le cèdent à aucune autre fabrication pour la beauté et la bonté.

b) Le haut-fourneau de Delémont, sur la Sorne, avec une sablerie. C'est de là que proviennent tous les objets en fonte qui figurent à l'exposition, et parmi lesquels on remarque un christ, des engrenages, qui ont été honorés à Paris d'une médaille de bronze. Des tuyaux fort minces, des pièces pour les fabriques, des meubles et cent autres objets méritent également l'attention. On doit aussi jeter un coup d'œil sur un gros cylindre de fonte qui a été ressoudé à Bellefontaine sans l'alliage d'aucun autre métal. Déjà à l'exposition suisse de 1848, les fontes de cet établissement avaient obtenu une médaille d'argent.

Les objets exposés par la maison Paravicini forment la collection la plus complète de l'industrie sidérurgique, en même temps que celle de ses divers genres de fabrication. On y voit toutes les matières premières depuis l'état le plus élémentaire jusqu'à leur transformation en fonte de diverses natures, en fer forgé dans toutes les dimensions et enfin en quincaillerie.

Ces deux établissements produisent annuellement au-delà de 54 mille quintaux de fonte, dont une partie est employée en sablerie, une autre convertie en fers divers ou bien vendue en plus ou moins grande quantité à des forges suisses et rarement à l'étranger.

Les forges de Bellefontaine emploient environ 430 ouvriers, parmi lesquels il y a près de 50 femmes et enfants occupés à la fabrication de vis, des pointes et d'autres ouvrages faciles. De ce

nombre près de 230 travaillent aux usines mêmes et les autres à l'extérieur. Plus de cent chevaux font les transports des matières premières et des fers fabriqués.

La fonderie de Delémont emploie environ la moitié de ce nombre d'hommes et de chevaux.

La maison Paravicini possède ensuite à l'extrême frontière du canton de Berne, mais sur le territoire français :

a) Les deux haut-fourneaux de Lucelle et un feu de forge.

b) La forge de St-Pierre avec 4 feux d'affinerie. Ce dernier établissement fait usage des eaux de la Lucelle, et le premier vient de construire une machine à vapeur pour suppléer à l'insuffisance des eaux de ce ruisseau.

Ces établissements tirent presque toutes leurs matières premières et plus des deux tiers de leurs ouvriers de la Suisse, soit environ 200 hommes et 70 chevaux ; mais le produit de leur fabrication s'écoule en France, avec d'autant plus de facilité que leurs fontes et leurs fers jouissent de la même réputation que ceux du Jura suisse, et qu'ils n'ont pas de droits à payer.

3) La société des usines de Louis de Roll, de Soleure, 1638, exploite :

a) Dans le canton de Berne, à Choindez, sur la Byrse, entre Delémont et Moutier, un haut-fourneau avec une sablerie, et deux feux de forges pour les grosses pièces travaillées au marteau.

b) A la Cluse, dans le Jura soleurois, un haut-fourneau, sablerie et dépendances.

c) A Gerlafingen, sur l'Emme, près de Soleure, cinq feux d'affinerie, des marteaux, des martinets, des cylindres et laminoirs, une tôlerie et accessoires.

Cette société produit annuellement autant de fonte que les précédentes, soit au-delà de 54 mille quintaux. Elle en convertit une partie en sablerie, et l'on voit à l'exposition ses belles pièces pour les fabriques, pour les ponts de fer et autres objets pour l'industrie ; ses projectiles creux ou pleins sont fort estimés dans les arsenaux de la Suisse. On remarque aussi une superbe jardinière et bien d'autres pièces de fonte d'une belle exécution. Ses fers et ses tôles ont toujours joui d'une réputation bien méritée, et déjà à l'exposition de 1848 cette maison avait obtenu une médaille d'or pour ses beaux produits.

Elle occupe à peu près autant d'ouvriers et de chevaux que le groupe de Bellefontaine et de Delémont, ayant une égalité de production et une fabrication presque aussi détaillée.

4) La société des forges de Reverchon, Vallotton et compagnie de Vallorbes a construit en 1855 une fonderie aux Rondez, sur la Byrse, près de Delémont. Elle produit annuellement 36 à 38 mille quintaux de fonte. Elle fait peu de sablerie, mais la plus grande partie de ses fontes est envoyée à Vallorbe où elle a un établissement comprenant 3 ou 4 feux d'affinerie, des marteaux, cylindres et accessoires, des ateliers pour taillanderie, chaînerie, etc. Elle vend aussi parfois des fontes aux forges de France qui, après les avoir affinées, les exportent de nouveau à l'étranger, en éludant par-là les droits d'entrée en France.

Le haut-fourneau des Rondez occupe environ 200 ouvriers, dont 60 mineurs, 30 fondeurs, sableurs et autres manœuvres, 80 bûcherons et charbonniers, 30 voituriers et seulement 40 chevaux, parce que ses minières sont à proximité de la fonderie. Ce détail d'ouvriers est à peu près le même pour chaque établissement.

La Société Reverchon et Vallotton n'a pas envoyé à l'exposition ses fontes et ses fers, mais seulement des objets travaillés appartenant à un autre groupe en sorte que nous n'avons pas qualité d'entrer dans plus de détails pour ce qui la concerne.

Le salaire des ouvriers n'est pas le même d'une forge à l'autre. Il varie selon le plus ou moins de distance des villes où ils peuvent trouver du travail. A Bellefontaine, par exemple, dans une localité reculée, il n'arrive que de 50 centimes jusqu'à 1.50 fr. pour les enfants et les femmes, et de 1.75 fr. pour les journaliers, tandis qu'à Delémont et aux Rondez cette même classe d'ouvriers ne gagne pas moins de 2 fr. Dans tous ces établissements les maîtres ouvriers ont des salaires plus élevés et arrivant jusqu'à 5 fr. par jour. Les mineurs, malgré toute leur activité, ne peuvent parvenir à cette somme et n'obtiennent qu'à peine 2 fr., et le bûcheron n'est pas mieux rétribué. En général les forges viennent à l'aide des ouvriers blessés dans les travaux.

Les quatre groupes de forges, dont on vient de parler, ne se servent que de charbon de bois pour la fonte du minerai et l'affinage du fer, réservant même pour cette dernière opération le charbon de sapin qui chauffe plus lentement, mais qui laisse mieux souder les masses jusqu'à leur centre.

Il faut de 1012 à 1237 livres de charbon de bois mélangé pour faire un millier de fonte; c'est-à-dire que dans les conditions les plus favorables, avec un fourneau bien en train, du charbon de première qualité et de la mine très fusible, une livre de charbon produit une livre de fonte.

Lorsque ensuite on affine la fonte, il en faut de 1275 à 1300 livres pour un millier de fer et de nouveau un peu plus d'un millier de charbon (1000 à 1300 livres). Il n'y a pas 15 ans qu'on en

brûlait trois fois autant, et cette réduction de dépense en combustible est due aux perfectionnements apportés à la fabrication.

Ces forges, pour la fusion du minerai qu'elles tirent du Jura bernois, et pour l'affinage du fer, consomment annuellement près de cent mille toises de bois, mesure fédérale, dont le prix varie selon les localités et les difficultés de transport. Mais ce prix va toujours en croissant, parce que déjà les forêts des contrées environnant les forges ne peuvent plus fournir assez de combustible, et qu'il faut en tirer une quantité très importante du Schwartzwald. Quoiqu'il n'arrive en Suisse que déjà carbonisé, il ne laisse pas que de coûter fort cher. Aussi les essais de sidérurgie au charbon de tourbe tentés par Undervelier seront de la plus grande importance, s'ils continuent avec le même succès. Car on doit remarquer qu'à l'exposition de Paris il n'y avait point de fer français ou étranger fabriqué entièrement à la tourbe, tandis qu'à Berne on a fourni une série complète de fontes et de fers uniquement obtenue avec ce combustible. Chacune de ces forges s'approvisionne autant qu'elle le peut dans les forêts les plus à proximité. Bellefontaine, situé sur le Doubs, éprouve la concurrence des forges de la Franche-Comté. Undervelier et Courrendlin, Delémont et Choindez vont dans le Duché de Bade chercher leur complètement de charbon. Les Rondez nouvellement établis et n'ayant qu'une fonderie, n'ont pas encore usé de ce moyen. La Cluse et Gerlafingen ont les forêts des cantons de Soleure, de Lucerne, d'Argovie, de Berne et de Fribourg qui leur fournissent du bois.

L'industrie sidérurgique a atteint en Suisse et en particulier dans le Jura, le même degré de perfectionnement pour la fabrication des fers fins que les établissements de même nature, ou travaillant au charbon de bois dans les autres pays. Mais l'importance de leur fabrication, soit pour la quantité des produits, soit pour les pièces de très grande dimension, n'est pas comparable à celle des établissements marchant à la houille ou même seulement à la houille et au charbon de bois.

Si les forges du Jura ne sont pas arrivées pour la quantité et pour la grosseur des pièces à égaliser d'autres forges, c'est que leur marché restreint à la Suisse n'est pas assez étendu ; c'est parce que l'emploi du charbon de bois à un prix très élevé ne permet pas de convertir les fontes précieuses qu'elles produisent, en grosses masses qu'on peut fabriquer avec des fontes moins chères et moins précieuses.

Les forges du Jura ont atteint tout le degré de perfectionnement qu'on peut donner à la fabrication des fers fins et de premier choix. On peut même dire qu'elles sont à l'apogée de leur fabrication, parce que les matières premières et en particulier le bois ne sont plus en suffisance dans la contrée.

Ces forges ne peuvent donc lutter avec celles des autres pays que par la supériorité de leurs produits résultant de la qualité des mines et de l'emploi du charbon de bois. Elles ont suivi tous les progrès de la sidérurgie, mais déjà Undervelier en substituant la tourbe au bois, fait entrevoir une ère nouvelle ou tout au moins une prolongation de l'existence des forges menacée par la rareté du bois.

L'industrie sidérurgique est complètement représentée à l'exposition, quant aux forges du Jura et un peu trop sobrement pour quelques autres forges, ainsi qu'on l'a déjà observé. On doit surtout remarquer la simultitude qui existe dans la fabrication de la Société d'Undervelier, de la maison Paravicini et de la Société de Roll : même quantité de produits, mêmes fers et de qualité semblable. Ce que l'une d'elles n'a pas, sa voisine le produit ; ce que celle-ci ne fabrique pas aujourd'hui, elle le fera demain et les besoins du commerce ou quelques autres circonstances particulières sont leurs seuls guides dans tel ou tel genre de fabrication. C'est cette égalité entr'elles qui a d'abord embarrassé les experts et les a enfin amenés à dire, d'une voix unanime, que ces trois sociétés avaient également bien mérité de l'industrie et avaient droit pour l'ensemble de leurs produits à une égale récompense.

Du reste la réputation de ces trois sociétés ne date pas de ce jour ; déjà sous le règne de Napoléon I, pendant que Bellefontaine et Undervelier faisaient partie du territoire français, les fers de ces forges étaient choisis pour les premières manufactures d'armes de la France et pour les ouvrages qui exigeaient des fers fins. Quand plus tard ces établissements furent réunis au canton de Berne, ils rivalisèrent avec les forges de Soleure pour répandre en Suisse ces fers de premiers choix que tout homme qui travaille ce métal sait si bien distinguer et préférer à tous les autres fers, nonobstant le prix élevé des premiers. Aussi, à l'exposition actuelle, ce ne sont point ces objets diversement travaillés qui font le mérite de ces productions jurassiennes, mais bien ces rangées de barres de fer forgées, martinées et laminées dans toutes les dimensions, ces tôles d'une épaisseur si égale qu'on peut les plier et les chiffonner sans les rompre, comme des feuilles de parchemin, et en général ces objets de grande fabrication qui font la principale production de ces établissements, en même temps que leur qualité supérieure en constitue la réputation.

Tout le commerce des fers du Jura se fait directement et sans l'intermédiaire de commissionnaires. Malgré le prix élevé de ces fers, ils sont encore tellement recherchés que chaque établissement a à peu près ses produits vendus à l'avance. Ces produits s'écoulent pour la plus grande partie en Suisse. L'Allemagne tire quelques fois un peu de fonte de ces établissements. La France

en emploie davantage, mais les droits d'entrée s'élevant à 46 francs par mille kilos, obligent les Français à réexporter les fontes en fers travaillés afin de ne point acquitter ces droits énormes.

Les fonderies de Lucelle expédient une notable partie de leurs fontes pour les forges françaises qui alimentent les fabriques de Beaucourt.

Environ un cinquième des fontes du Jura est converti en sablerie, surtout depuis l'établissement des chemins de fer, des gazomètres et autres genres d'industries. La Société de Louis de Roll fournit aussi des fontes brutes aux forges de Lucerne. Le restant des fontes est converti en fers divers sortant peu de la Suisse ; des fils de fer et quelques autres objets manufacturés vont en Italie. A raison des droits trop élevés on ne peut livrer de fer à la France.

Les fers d'Allemagne arrivent en Suisse à meilleur marché que ceux du Jura et ceux d'Angleterre presque à moitié prix. Dès lors et nonobstant la supériorité des fers jurassiens, ils ne peuvent trouver de débouché à l'étranger et ils sont obligés de soutenir une concurrence redoutable dans le territoire de la Confédération. Cette différence de prix est un des grands obstacles apportés au développement de l'industrie des forges suisses qui ne peuvent se soutenir que par la grande supériorité de leurs produits.

Toutefois il ne serait guère possible d'élever les droits fédéraux sur les fers étrangers parce que la Suisse ne produit pas assez de fer et le motif de cette trop faible production provient, comme on l'a déjà dit, de l'insuffisance des matières premières et surtout des combustibles.

L'importation en Suisse d'articles de fer travaillé est assez considérable pour gêner le développement que pourrait prendre ce genre d'industrie. Les droits fédéraux sont à la vérité assez protecteurs à cet égard, mais l'Allemagne qui fournit le plus de ces sortes d'objets emploie à leur fabrication des fers moins chers ou de qualité inférieure, ce qui lui permet de livrer l'article à meilleur marché qu'on ne pourrait le produire en Suisse avec les fers fins de ce dernier pays.

Les forges suisses, et notamment celles du Jura, sont donc dans une condition très difficile, ayant à lutter avec la concurrence des fers étrangers à bon marché, et ne pouvant fabriquer qu'avec des matières premières rares et chères qui tout en donnant des produits supérieurs, en rendent aussi le prix fort élevé et en restreignent l'emploi.

Récompenses décernées
dans la subdivision « métallurgie » : **MÉDAILLES D'OR**

1084 et 1353. A la Société des forges d'Undervelier (Berne), pour fabrication de fer de première qualité, ses tôles et l'emploi important de la tourbe pour la sidérurgie.

1141. A la maison Léonard Paravicini, de Bâle, pour sa fabrication de fer de première qualité de fontes moulées, de fils de fer, de câbles électriques, etc., dans les établissements de Bellefontaine et de Delémont (Berne). (Médaille IIe classe, Paris 1855).

1638. A la Société des Usines de Louis de Roll, de Soleure, pour ses belles fontes moulées et fer de première qualité dans ses établissements de Choindez (Berne), de la Cluse et Gerlafingen (Soleure). (Silbermedaille, Bern 1855.)

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Assemblée générale de l'A. D. I. J.

le 2 mai 1940, à 14 h. 15, au Cercle démocratique, à Tavannes

Présidence : M. Frédéric Reusser, avocat des mineurs, Moutier.

Secrétaire : Le Commandant H. Farron, caissier, qui fonctionne en qualité de secrétaire de séance en l'absence de M. Steiner, au service militaire.

Sont présents: 60 personnes environ (à l'assemblée publique 90 à 100 personnes).

Tractanda : Statutaires.

En ouvrant la séance, le président, M. Reusser, brosse rapidement les circonstances pour lesquelles l'assemblée générale de 1939 n'a pu avoir lieu. Il s'en excuse auprès des membres présents et il ouvre la séance en adressant un salut très spécial à M. le Dr Mouttet, directeur des affaires communales et des affaires sanitaires cantonales, ainsi qu'à M. Möckli, conseiller d'Etat. Il remercie M. le Dr Mouttet d'avoir bien voulu accepter d'être le conférencier officiel. Il traitera en effet le sujet suivant: « La situation des communes obérées dans le Jura ». Il salue en outre le délégué de Bâle, M. le Dr Jenny, les délégués des communes qui ont pris soin de se faire représenter et les invités parmi lesquels MM. Strahm, Raaflaub, Schlappach et Fähndrich, députés, Liengme, préfet de Courtelary.

DÉLIBÉRATIONS

1. Procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 avril 1938 à St-Imier est lu et adopté sans modification.

2. Rapports annuels 1938 et 1939

Le rapport 1938 n'est pas commenté ; il n'en est pas non plus donné lecture ; il a paru dans le Bulletin de 1938 et il est adopté sans discussion.

Le rapport 1939 a paru dans le Bulletin N° 2 de cette année. Tous les membres ont pu en prendre connaissance et, comme le temps presse, le président se contente d'une très brève récapitulation. Il commente encore une fois les différents chapitres du rapport. Ce rapport est ensuite approuvé sans observation, dans son ensemble. M. le président remercie à cette occasion les différents présidents des Commissions de l'A. D. I. J. pour leurs rapports personnels. Aucun de ces